Sermon de Mgr Bernard Fellay, Supérieur général de la Fraternité Saint-Pie X, en la fête de l'Immaculée Conception, 8 décembre 2011, à Ecône

Publié le 8 décembre 2011
Mgr Bernard Fellay
19 minutes
Séminaire d'Écône

« Nous ne désirons qu'une chose, c'est d'attaquer le vrai problème dans la crise présente »

> *Mgr Bernard Fellay, Supérieur général de la Fraternité Saint-Pie X, a prononcé ce sermon au séminaire d'Ecône (Suisse), lors de la messe de l'Immaculée Conception, le 8 décembre 2011. Dans la deuxième partie, à propos des engagements dans la Fraternité qui se font chaque année au cours de cette cérémonie, Mgr Fellay parle de la réponse qu'il doit donner à la récente proposition de Rome, en rappelant la définition classique et objective de la Tradition. Il montre que c'est l'état tragique de l'Eglise, en particulier cette crise des vocations sans précédent, qui constitue le problème majeur, et non la Fraternité Saint-Pie X. Il invoque le Cœur Immaculé de Marie qui peut sortir l'Eglise de cette situation.*

Mes chers séminaristes,
mes bien chers frères,
Nous célébrons aujourd'hui la fête de l'Immaculée Conception de la Très Sainte Vierge Marie. Certains, curieusement, peut-être à cause du mot « conception », en faisant un lien avec ce qu'on dit dans l'Angélus, « *Elle a conçu du Saint-Esprit* », pensent que cette fête concernerait la maternité virginale de la Sainte Vierge : Marie a conçu l'Enfant Jésus tout en restant vierge. Il ne s'agit pas de cela. Lorsqu'on parle de l'Immaculée Conception, on veut dire la conception immaculée de la Très Sainte Vierge. La Sainte Vierge a été conçue, est venue au monde sans faute, préservée de la tache du péché originel. Cette loi est imposée à tous les enfants d'Adam et Eve, tous nous avons l'héritage du péché originel.
Adam et Eve ont péché, et ce premier péché, ils l'ont commis en tant que tête de tout le genre humain. Dans ce péché ils engageaient, on peut dire ainsi, tout le genre humain, toute leur descendance. C'est ainsi que tous les fils et filles d'Eve et d'Adam arrivent au monde avec cet héritage terrible : une dette envers Dieu. Et plus qu'une dette, car ils sont privés de ce qui peut faire leur bonheur, la grâce. Cette privation de grâce n'est pas un état neutre, c'est un état d'inimitié contre Dieu. Un état d'emprisonnement, d'esclavage entre les mains du démon, conséquence de ce premier péché qui s'appelle le péché originel. Une créature en a été préservée, la Très Sainte Vierge Marie.

L'Immaculée Conception, privilège extraordinaire

de la Sainte Mère de Dieu

La fête d'aujourd'hui célèbre précisément ce privilège absolument extraordinaire. Elle n'a pas cet héritage. Pourquoi ? En prévision des mérites de son Fils. Son Fils, c'est Notre Seigneur, c'est le Sauveur. Et Dieu a voulu que son Fils – le Fils de Dieu – vienne au monde d'une mère qui a été préservée de la faute, de l'opposition à Dieu, dès le tout début de son existence. Immaculée ! Immaculée jusque dans sa conception. Et cette Immaculée Conception va conserver ce caractère immaculé pendant toute sa vie. Toute sa vie, la Très Sainte Vierge Marie ne péchera jamais, n'offensera jamais le Bon Dieu. Privilège vraiment extraordinaire ! Saluons vraiment, saluons la Mère de Dieu, la Reine du ciel et de la terre, notre mère, pour ce privilège si beau, si magnifique !

Préservée ou épargnée, cela peut nous donner une certaine idée négative. Mais lorsqu'on dit par exemple d'une nappe, qu'elle est sans tache, on ne dit pas là quelque chose de négatif. Si une nappe est sans tache, si elle est immaculée, elle est toute belle. Et la Sainte Vierge ne se trouve pas dans un état de neutralité par rapport à Dieu, lorsqu'on dit qu'elle est préservée du péché. Elle se trouve dans un état de grâce, et pas d'une grâce quelconque. Pie IX, pour établir ce dogme de l'Immaculée Conception, se basera sur cette parole de la salutation de l'ange que nous avons entendue dans l'Evangile, *« pleine de grâce », « je vous salue pleine de grâce »*. L'ange appelle Marie *« pleine de grâce »* (Lc 1,28). C'est le titre qu'il lui donne. Une plénitude de grâce, une grâce sanctifiante, c'est une participation à la vie de Dieu. Voyez-vous, au début de l'histoire des hommes, il n'y avait pas cet état de nature opposé à l'état de surnature. Le Bon Dieu, dès le début, destine l'homme à beaucoup plus que ce que l'homme peut faire. Il le destine à devenir un enfant de Dieu. Il le destine au Ciel. Et quand on dit le Ciel, cela veut dire : participer à son propre bonheur, à sa béatitude. Il veut, quand Il crée l'homme, qu'il devienne participant de sa nature, de sa vie divine. Dans cet état de nature, on considère la nature humaine telle qu'elle a été créée ; mais un état neutre, c'est-à-dire de pure nature, cela n'existe pas. Soit on est avec Dieu, soit on est contre Dieu. C'est terrible, mais c'est ainsi. Et même les enfants qui meurent sans le baptême, qui n'ont pas péché personnellement, qui n'ont pas cette responsabilité, resteront néanmoins pour toujours, privés de la vision béatifique, privés de cette vie de Dieu, de cette vie avec Dieu. Ils seront dans un état qu'on appelle les limbes, un état où l'on est privé précisément de ce bonheur de Dieu. Il leur restera un bonheur, appelons-le naturel, humain, mais c'est tout. Ce n'est pas l'enfer des peines qui est destiné à ceux qui ont péché personnellement, mais ce n'est pas le bonheur que le Bon Dieu veut nous donner. Aussi, encore une fois, lorsqu'on salue l'Immaculée Conception, on salue la merveille, la plus belle de toutes les créatures, celle qui a été la plus comblée par le Bon Dieu.

Saint Thomas n'hésitera pas à nous dire que c'est elle qui atteint aux confins, si l'on peut s'exprimer ainsi, de l'infini de Dieu, de la perfection de Dieu. Elle a reçu le plus de grâces, le plus de tous les bienfaits de Dieu. Ainsi en la disant Immaculée Conception, on dit une chose extraordinaire, extrêmement belle, parfaite. Elle est, au même degré, enrichie de toutes les vertus, de tous les dons, vraiment comblée, en vue du Sauveur, et donc du salut des hommes. C'est le triomphe de Dieu. C'est une victoire, et une victoire extraordinaire pour nous qui voyons autour de nous tant et tant de maux, tant et tant de péchés, tant et tant de fautes, d'oppositions, d'arrogance, d'insolence contre Dieu. Certains vont même jusqu'à douter de Dieu, c'est la fameuse objection : « Il y a tant de mal, si le Bon Dieu était là, il n'y aurait pas tous ces maux », et ainsi de suite. Eh bien ! Dans l'Immaculée Conception le Bon Dieu nous donne le signe qu'Il est Dieu et qu'Il est infiniment au-dessus de toutes ces misères qu'on peut voir dans la création.

C'est plus que simplement l'annonce, c'est déjà la victoire de Dieu sur le péché, sur le démon – victoire qui sera complète avec Notre-Seigneur Jésus-Christ.

Les engagements dans la Fraternité Sacerdotale

Saint-Pie X

Et c'est au jour de cette fête si belle de la sainteté, que Mgr Lefebvre a voulu que les membres de la Fraternité renouvellent leur engagement, et que ceux qui désirent y entrer entrent en faisant leur engagement dans la Fraternité. C'est en ce jour, sous ce patronage si beau, sous sa protection, que les séminaristes entrent dans la Fraternité.
Un jour important pour vous, chers séminaristes, aussi ne le prenez pas à la légère. Les questions qui vous sont posées aujourd'hui et les réponses que vous donnez à ces questions sont très sérieuses, très exigeantes. Et ce n'est pas parce que ce ne sont pas des vœux, parce que ces engagements sont canoniquement un degré inférieur, comme une promesse solennelle faite devant Dieu – pas très loin de la définition du vœu, mais canoniquement un degré en-dessous –, ce n'est pas pour autant qu'il faut prendre les choses à la légère. Les renoncements dont il est parlé dans la formule d'engagement, ce sont les renoncements qui correspondent aux conseils évangéliques. Si Mgr Lefebvre n'a pas voulu que les membres de la Fraternité émettent directement des vœux, c'est uniquement à cause des circonstances dans lesquelles nous vivons, des circonstances dans lesquelles s'exerce notre apostolat, où il n'est souvent matériellement pas possible d'observer les vœux, comme il le faudrait. Par exemple dans l'obéissance, il faut demander la permission, mais si vous êtes tout seul dans votre mission, vous devez prendre une décision, vous ne pouvez pas en référer à votre supérieur, en soi cela va contre le vœu d'obéissance, au moins contre la lettre de l'obéissance. La pauvreté, vous devez décider de faire un achat rapidement, avec les vœux, il faudrait demander la permission. C'est donc à cause de ces conditions très pratiques que Monseigneur n'a pas voulu que les membres de la Fraternité émettent des vœux. Mais cela ne veut pas dire que Monseigneur a voulu ou aurait voulu nous dispenser de l'esprit des vœux. Plus précisément, l'exigence du renoncement, cette exigence du don total au Bon Dieu et à la Très Sainte Vierge – cette consécration à la Sainte Vierge qui se trouve dans vos engagements – c'est quelque chose de très précieux, qui vous engage très clairement ; on s'oblige à la poursuite de la perfection. Aussi ne vous soustrayez pas à ces obligations, en disant : « nous ne sommes pas des religieux, nous sommes des séculiers ». Ce serait faire offense à la Fraternité que de dire cela. Ce n'est pas ce que la Fraternité attend de ses membres. Lorsqu'on regarde les vertus – Monseigneur a voulu, en effet, décrire dans les Statuts quelques-unes des vertus des membres – on peut être frappé aussi par la hauteur de ces exigences. La première vertu, c'est la charité, une charité envers Dieu, nous dit Monseigneur, envers la Très Sainte Trinité, qui est telle qu'elle engendre naturellement précisément tous les détachements qu'on trouve dans les vœux, dans les conseils évangéliques. Naturellement, le détachement du monde, la pauvreté, le détachement que l'on trouve dans la chasteté, le détachement de sa propre volonté dans l'obéissance.
Il me semble qu'aujourd'hui, dans cette fête de l'Immaculée Conception, en regardant la Très Sainte Vierge Marie, nous avons le plus beau des modèles de cette pratique des vertus.

Le combat spirituel de la Fraternité Saint-Pie X

Quand on salue la Sainte Vierge et ses vertus, on n'y pense pas immédiatement mais l'Eglise nous rappelle que ce n'est pas seulement une très belle perfection, c'est en même temps une victoire. Et qui dit victoire, dit aussi combat, lutte. Si la Fraternité veut tendre vers cette sainteté, elle doit lutter. Ses membres doivent lutter. Contre eux-mêmes, certes, mais également lutter contre le monde, et c'est un peu tout notre programme. Là on découvre quelque chose de bien mystérieux : l'époque dans laquelle nous vivons. Par un grand mystère Dieu a permis que l'esprit du monde essaye de s'introduire dans l'Eglise. Et il faut se battre non seulement contre les ennemis extérieurs, mais aussi contre un esprit non catholique qui est rentré dans l'Eglise. Manifestement on voit bien qu'avec tous les changements récents, l'introduction de cet esprit s'est faite au moment du concile Vatican II. C'est une tragédie sans nom. C'est un grand mystère que ce mal. Paul VI a parlé des « fumées de

Satan ». C'est comme si le diable avait mis le pied dans le sanctuaire. Et c'est une réalité qui nous glace. C'est radicalement le contraire de ce qu'est l'Eglise. Au Credo, nous la chantons sainte, nous la croyons sainte. Et voilà que des prélats, des évêques, des cardinaux, même des papes, invitent à faire ce que l'Eglise a toujours défendu, avec des interdits graves, avec des menaces qui allaient jusqu'à l'excommunication. Voilà pourquoi Mgr Lefebvre a dit « je ne peux pas ». Et vous-mêmes, si vous êtes ici, c'est pour la même raison : non, on ne peut pas, car ces choses-là offensent Dieu.
C'est un grand mystère parce qu'en même temps que nous voyons ces choses et qu'il faut leur dire « non », il faut aussi continuer à dire que l'Eglise a les promesses du Bon Dieu : « *Les portes de l'enfer ne prévaudront pas contre elle* » (Mt 16,18). D'un côté il faut maintenir que c'est l'Eglise du Christ, l'Eglise que Dieu a fondée, et de l'autre on voit quantité d'éléments qui ne sont pas l'Eglise, qui sont le contraire de l'Eglise mais qui sont à l'intérieur de l'Eglise. Prenez une image exacte qui peut nous aider à comprendre cela : c'est comme une maladie qui s'introduit dans un corps, cette maladie est comme un corps étranger, mais ce corps étranger est à l'intérieur. Comment réagissent les cellules qui se trouvent en présence de ces corps étrangers ? C'est évident, elles essayent de se défendre ! Et là, ce qui est le pire, les organes de contrôle nous disent : « il ne faut pas vous défendre ». Il faut tout avaler, tout accepter. Et depuis 40 ans, bientôt 50 ans, nous sommes dans cet état. Car jusqu'ici on ne voit pas grand changement.

Les récentes propositions de Rome

Vous avez tous entendu qu'il y a eu une proposition de Rome, une proposition qui dit : « nous sommes prêts à vous reconnaître ». Le problème, c'est qu'il y a toujours une condition. Cette condition a pu varier un peu dans la formulation, mais au fond c'est toujours la même. Cette condition est : il faut accepter le Concile. On pourrait résumer la situation actuelle en disant : « oui, vous pouvez critiquer le Concile, mais à une condition, il faut d'abord l'accepter ». Et nous de dire : « qu'est-ce qu'on peut critiquer après ? ».
Je crois que c'est un résumé honnête de la situation actuelle. Et il n'est pas difficile de vous décrire notre réponse.
Évidemment, les formules sont de plus en plus intéressantes, de plus en plus proches de ce que nous disons. Actuellement, on en arrive à un point qui manifeste bien la profondeur du problème. Dans cette fameuse proposition, on nous dit ceci : « vous vous engagez à reconnaître que dans les points du Concile qui font difficulté, la seule manière de comprendre ces points, c'est de les comprendre à la lumière de la Tradition continue, perpétuelle, à la lumière du Magistère précédent ». La lumière de la Tradition est la seule manière par laquelle on peut comprendre les points douteux. Ils vont même plus loin : « toute proposition et toute interprétation de ces textes douteux qui seraient opposées à ce Magistère perpétuel, Magistère continuel de l'Eglise, il faut les rejeter ». C'est ce que nous avons toujours dit. Mais il y a une toute petite incise qui ajoute : « comme le dit le Nouveau Catéchisme ». Or le Nouveau Catéchisme reprend le Concile.
Autrement dit, sur le principe on ne peut être que d'accord. L'application, elle, est complètement opposée. Eux, prétendent qu'ils appliquent le principe en disant : tout ce qu'on a fait au Concile est fidèle à la Tradition, est en cohérence avec la Tradition que ce soit l'œcuménisme ou la liberté religieuse. Cela vous montre la gravité du problème. Il y a un problème quelque part. Ce n'est pas possible autrement. Le problème repose sur la compréhension de certains mots. Et ces mots sont bien sûr « Tradition » et « Magistère ». Leur manière de comprendre ces mots est subjective. Certes on peut éventuellement comprendre « tradition » dans le sens de « transmettre » : l'acte de transmettre. C'est une transmission. Mais la manière habituelle de comprendre ce mot porte sur son contenu. Qu'est-ce qui est transmis ? Qu'est-ce qui est transmis de génération en génération ? La définition classique de la Tradition est « *ce qui a été toujours cru par tous partout et toujours* » (*Commonitorium* de saint Vincent de Lérins). « Ce qui » désigne ici l'objet. Mais maintenant, c'est comme si on passait de l'objet au sujet, pour ne regarder plus que celui qui transmet.
C'est pour cela qu'on vous parle de « tradition vivante », parce que celui qui transmet, quand il trans-

met, est vivant. Or la vie bouge, elle change. Les papes changent… et donc la tradition change, mais elle reste la tradition. C'est la même tradition, mais qui change. L'Eglise a aussi considéré ce sens, mais d'une manière tout à fait secondaire. Ce n'est pas de cela qu'elle parle lorsqu'elle parle de la Tradition ; c'est ce qu'on appelle le *dépôt de la foi*, l'ensemble des vérités que le Bon Dieu a confiées à l'Eglise, pour qu'elle le transmette de génération en génération, pour que les âmes soient sauvées. C'est ce contenu. Et c'est la raison pour laquelle avec la définition de l'infaillibilité, au concile Vatican I, l'Eglise enseigne que le Saint Esprit a effectivement été promis à saint Pierre et à ses successeurs, donc aux papes. Mais il n'a pas été promis d'une manière telle que par une nouvelle révélation, les papes enseignent quelque chose de nouveau. Il a été promis pour que, avec l'aide du Saint Esprit, saint Pierre et les papes conservent saintement et transmettent fidèlement ce qui ne change pas, le dépôt révélé.

Où est le vrai problème dans l'Eglise ?

Voilà où nous en sommes. Voilà ce que nous essayons de faire, puisque il y a effectivement un geste de Rome envers nous, il faut le reconnaître, un geste surprenant après ces discussions doctrinales où l'on a constaté qu'on n'était pas d'accord. En effet c'est une situation semblable à celle de deux personnes qui se rencontrent, discutent et qui arrivent à la conclusion qu'elles ne sont pas d'accord. Alors, que fait-on ? Rome nous dit : vous acceptez quand même ! Et nous, nous répondons : on ne peut pas. Aussi ce que nous décidons de faire, en plus de leur répondre qu'on ne peut pas, c'est de leur dire : vous ne voudriez pas regarder les choses un peu autrement ? Vous ne voudriez pas essayer de comprendre, que ce n'est pas la Fraternité qui est un problème. Il y a effectivement un problème dans l'Eglise, mais ce n'est pas la Fraternité ; nous ne sommes un problème que parce que nous disons qu'il y a un problème. Alors nous leur demandons de s'occuper du vrai problème. Nous sommes prêts, nous ne désirons qu'une chose et c'est précisément d'attaquer le vrai problème.
Vous comprenez bien que pour qu'ils acceptent de changer une telle position, humainement, il n'y a pas grand espoir. Peut-être les déboires de l'Eglise ? Le fait qu'actuellement se manifestent d'une manière plus claire le désastre, l'infertilité : il n'y a plus de vocations. C'est effrayant. Je voyais, il y a quelques instants, le nombre de Sœurs de la Charité, ces sœurs qui étaient partout en France : entre 30 et 40 ans, je crois qu'il y en a encore 3 pour toute la France. Entre 40 et 50 ans, également 3. Le grand nombre, c'est-à-dire à peu près 200, se situe entre 70 et 80 ans, entre 80 et 90 ans. Certaines ont plus de 100 ans, et elles sont plus nombreuses que celles qui ont 20, 30, 40, 50 ans. Vous prenez l'ensemble de 20 à 50 ans, vous en avez une de plus que celles qui ont 100 ans et au-delà : 9 en face de 8. Ces sœurs qui dans toutes les campagnes, s'occupaient de toutes les œuvres caritatives ! Et c'est fini. Voilà un exemple entre des milliers. Prenez les prêtres. Prenez de tous les côtés que vous voulez : c'est une Eglise qui meurt, qui disparaît. Cela devrait quand même faire réfléchir. On pense, on espère que certains commencent à réfléchir. On a bien l'impression que cela ne suffit pas. Bien sûr, il faut une grâce. Il faut prier.
Priez ! Priez pour que le Bon Dieu vraiment délivre l'Eglise, pour que la Sainte Vierge fasse quelque chose. C'est Elle qui a promis que son Cœur Immaculé triompherait à la fin pour sortir l'Eglise de ce désastre. Pour nous qui sommes impliqués dans cette grande bataille pour l'Eglise, c'est un honneur extraordinaire de pouvoir être membres de cette Fraternité aujourd'hui. Aussi demandons à la Très Sainte Vierge Marie que nous soyons de dignes membres de cette Fraternité. Vivons selon ses statuts, fidèlement. Suivez le règlement du séminaire, comme il vous est demandé, de tout votre cœur, en y mettant la grande charité que les Statuts de la Fraternité requièrent de nous. Demandons-la à la Très Sainte Vierge Marie pour que réellement, tous les jours, nous plaisions à Dieu, nous nous sanctifions, et par là nous puissions gagner au Bon Dieu des âmes, ces âmes qui nous sont confiées, pour la plus grande gloire de Dieu, pour l'honneur de la Très Sainte Vierge, celui de l'Eglise. Ainsi soit-il.
Pour conserver à ce sermon son caractère propre, le style oral a été maintenu. (Source : FSSPX/ Ecône – Transcription et intertitres de DICI – 14/12/11)